

**DEPARTEMENT
DU DOUBS**

**ARRONDISSEMENT
DE BESANCON**

CANTON DE SAINT VIT

Date de convocation :

09/06/2021

Date d'affichage :

23/06/2021

**Nombre de conseillers
en exercice :**
26

N°2021-06-046

Objet de la délibération :

Subvention à l'Amicale à la
Mémoire des Résistants du
Groupe « Guy Mocquet »

Résultat du vote

Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0

Nombres de conseillers :
En exercice : 26
Présents : 18
Représentés : 7
Absents : 1

**COMMUNE DE SAINT VIT
25410 SAINT-VIT**

EXTRAIT

Du Registre de délibérations du Conseil Municipal
Séance du mois de juin

L'an deux mille vingt et un, le 16 juin à 20 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Vit légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal ROUTHIER, Maire.

Secrétaires : Anne BIHR, 1^{ère} adjointe assistée de Patricia VALLY

Étaient présents : Pascal ROUTHIER, Anne BIHR, Valérie BORDY, Arnaud BOVIGNY, Sophie CHARRIERE, Martine COMPANT, Thierry COURTOIS, Serge DEMARTHE, Viviane GAUDEL, Pascal HERRMANN, Jean-Pierre LAFORGE, Marie-Lise LAMIDEY Nathalie MULENET, Dominique NICOLIN, Alain OLIEL, Jean-Luc REMOND, Arnaud VERDENET, Jeannine VIENNET.

Absents excusés : Réjane SIZINE

Procurations : Edith REBILLET à Jeanine VIENNET
Laurence CORNIER à Dominique NICOLIN
Stéphane PRETRE à Jean-Luc REMOND
Laurent THIRIOT à Anne BIHR
Carlos FONTINHA à Pascal ROUTHIER
Jean-Louis MONTRICHARD à Viviane GAUDEL
Marie-France BARRAUX à Valérie BORDY

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 30 minutes, l'assemblée peut délibérer valablement.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le compte-rendu de la séance du 27 avril. Le Conseil Municipal n'émet aucune observation, le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

L'association l'Amicale à la Mémoire des Résistants du Groupe « Guy Mocquet" dont le siège social est à Larnod (25) a pour objet d'honorer la mémoire des fusillés et déportés des groupes Guy Mocquet et Marius Vallet.

Dans le cadre de son activité, l'association sollicite les communes ayant eu des enfants résistants du groupe « Guy Mocquet » morts pour la France. Pour Saint Vit les citoyens martyrs se nomment : **René Roussey**.

A l'appui de cette demande en date du 10 avril 2021, l'association a adressé un dossier à M. le Maire qui comporte le rapport d'activité de l'Amicale à la Mémoire des Résistants du Groupe « Guy Mocquet », le compte rendu d'une réunion ainsi qu'une demande d'aide financière de 200 €uros pour son fonctionnement.

Au vu de la demande, et compte tenu de la nature d'activité de cette association qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- ✓ **Accorde à l'association "l'Amicale à la Mémoire des Résistants du Groupe « Guy Mocquet" une subvention de 200 euros pour honorer la mémoire des fusillés et déportés des groupes Guy Mocquet et Marius Vallet.**
- ✓ **Autorise M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires.**

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

